

Avis n° 2024-02 du CSRPN OCCITANIE

relatif aux listes de taxons déterminants ZNIEFF en Occitanie

pour les Cicadidae (V2), les Macrohétérocères, les Pentatomoïdae, et les Symphytes

Vu le dossier présenté par le CEN Occitanie auprès du groupe de travail connaissance le 8 décembre 2023 concernant les listes d'espèces d'Araignées, de Cicadidae (V2), de Macrohétérocères, de Pentatomoïdae, et de Symphytes ;

Vu le processus défini d'élaboration des ZNIEFF Occitanie, et le fait que les documents méthodologiques relatifs aux listes d'espèces « déterminantes ZNIEFF » ;

Vu les débats au sein du groupe de travail connaissance le 8 décembre 2023 et le rapport en découlant du rapporteur et de la présidence de ce groupe de travail ;

Vu le vote électronique du CSRPN du 5 au 20 février 2024 ;

Après en avoir délibéré, le conseil scientifique régional du patrimoine naturel :

– salue la solidité du travail réalisé conformément à la méthodologie validée en CSRPN, ainsi que le niveau de connaissance des experts ayant travaillé sur ces groupes peu aisés. Il remercie les nombreux experts et contributeurs qui ont permis ce résultat ;

– considère que le CEN a apporté des réponses pertinentes aux questions posées par des membres du CSRPN concernant les questions de l'adéquation entre l'endémisme parfois extrêmement strict de certains taxons et le découpage biogéographique régional, en particulier au regard des changements climatiques en cours et à venir ;

– est satisfait des réponses reçues à la question de l'augmentation sensible de la liste des cicadidae déterminants ZNIEFF par rapport au précédent exercice ; cette augmentation provient à la fois de l'amélioration des connaissances et de l'étendue de la région Occitanie ;

– constate que l'impact potentiel du changement climatique est bien pris en compte dans la note de sensibilité, ceci à dire d'expert, en l'absence de liste rouge ;

– constate que les changements dans la systématique des cicadidae ont bien été pris en compte dans le travail présenté ;

– constate qu'outre le groupe d'experts de l'équipe ZNIEFF du CEN constituée pour l'élaboration des listes, des experts autres ont été consultés en cas de besoin et ont apporté des éclairages précis et circonstanciés ;

– approuve donc globalement les listes déterminantes ZNIEFF Occitanie pour les groupes zoologiques traités lors de cette séance.

Toulouse, le 21 février 2024

La présidente du CSRPN Occitanie

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M Gerino', with a horizontal line extending to the right from the end of the signature.

Magali Gerino